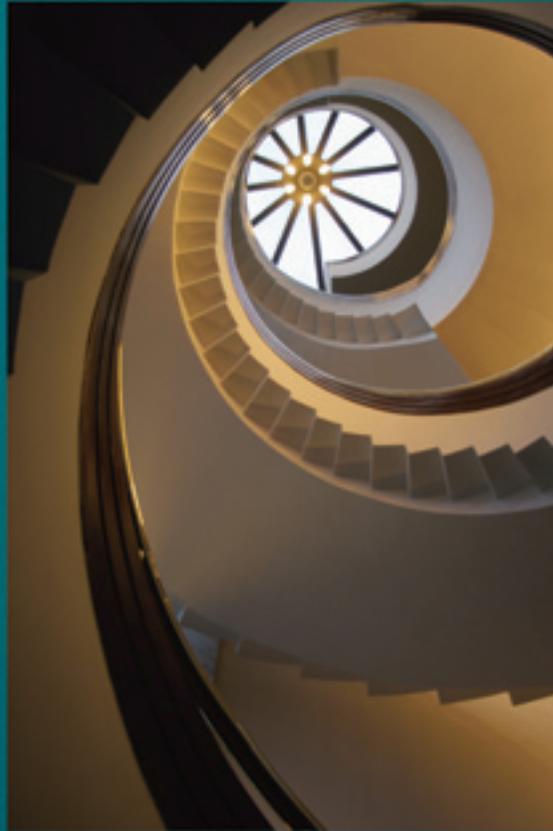


# RAPPORT ANNUEL



2007-2008



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario



## PROFIL

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est un organisme autonome du gouvernement de l'Ontario ayant pour mission de veiller à l'amélioration continue du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario. Le Conseil a vu le jour aux termes de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*. Il a pour mandat de mener des recherches, d'évaluer le système d'éducation postsecondaire et de fournir des recommandations stratégiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement supérieur de l'Ontario, d'en faciliter l'accès, et d'y favoriser la reddition de comptes.

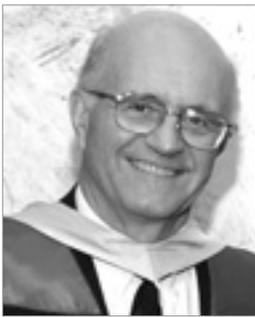


## Table de matières

Message du président du conseil d'administration . . . . .	2
Exécuter notre stratégie de recherche . . . . .	4
Découvrir et partager le savoir . . . . .	7
Renforcer notre infrastructure . . . . .	9
Organigramme . . . . .	11
Aperçu pour 2008-2009 . . . . .	12
Conseil d'administration et Officiers du Conseil . . . . .	13
Rapport du vérificateur . . . . .	17
États financiers vérifiés . . . . .	18

## Message du président du conseil d'administration

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur de 2007-2008.



En cette deuxième année d'activité, l'une de mes anecdotes préférées qui illustre bien le travail du Conseil me revient à l'esprit. Il y a quelque temps, trois travailleurs ont été abordés par un passant qui a demandé à chacun d'eux ce

qu'ils faisaient. Le premier a répondu : « *Je taille la pierre* ». Le deuxième a dit : « *Je fais 50 \$ par jour* ». Et le troisième a répondu : « *Je construis une cathédrale* ». Ériger un meilleur système pour l'enseignement supérieur, comme une cathédrale, demande une vision, un dur labeur et de la patience.

En créant notre Conseil, le gouvernement de l'Ontario cherchait à faire en sorte que sa vision d'excellence en matière d'enseignement supérieur et que les politiques à venir concernant l'enseignement supérieur soient fondées sur les meilleures preuves et analyses que la recherche contemporaine puisse apporter. J'ai le plaisir de vous confirmer que le Conseil s'emploie entièrement à remplir de son mandat, qui consiste à produire cette recherche.

### Exécuter notre stratégie de recherche

L'année dernière, nous étions un jeune organisme qui s'employait à poser des bases. Aujourd'hui, nous avons

mené à terme d'importantes initiatives dans des domaines tels que la gouvernance et la dotation en personnel et nous sommes maintenant arrivés au cœur de notre travail : des recherches qui reposent sur des faits.

Le Conseil a fait de grands pas avec la publication de son premier *Rapport d'étude et programme de recherche* en juillet 2007. Ce document complet a établi un programme ambitieux de trois ans afin de guider nos activités. À partir de ce cadre, nous avons lancé avec succès une série de projets innovateurs couvrant une large variété de sujets dans nos quatre domaines de concentration : *l'accessibilité, la qualité d'apprentissage, la reddition de comptes et le transfert entre les établissements*. Ces réalisations promettent d'apporter de nouvelles connaissances et visions communes et de soutenir le développement de politiques et de programmes postsecondaires judicieux.

### Renforcer notre infrastructure

Cette année, nous avons considérablement renforcé notre équipe. En juin 2007, j'étais heureux d'accueillir deux nouveaux membres au conseil d'administration. La nomination de Catherine Henderson et de David Marshall, deux leaders dans l'enseignement post-secondaire qui ont manifesté un immense enthousiasme pour leurs nouvelles responsabilités, a grandement amélioré la capacité du Conseil. Nous avons également pourvu avec succès plusieurs postes clés. Étant donné l'énergie et le talent collectifs du Conseil et de ses

membres, je crois fermement en la capacité du Conseil à atteindre ses objectifs.

Quand nous regardons notre système postsecondaire dans un contexte plus large, nous ajoutons de la valeur aux crédits que reçoivent nos diplômés. Un diplôme ou un certificat n'est pas juste un permis pour gagner sa vie, c'est plutôt un passeport vers l'apprentissage de la vie. Nous nous devons, pour nos diplômés, de nous assurer qu'ils ont un système postsecondaire reconnu internationalement pour son excellence. J'estime que le Conseil est bien placé pour jouer un rôle-clé dans cette quête d'excellence. À cet égard, j'aimerais remercier mes collègues du Conseil pour leur dévouement tout au long de cette dernière année et reconnaître le leadership de M. James Downey, notre président et directeur général, ainsi que ses talentueux collègues.

### Découvrir et partager le savoir

Au cours de la prochaine année, j'espère que vous communiquerez fréquemment avec nous. De nouvelles conclusions de recherches et analyses seront publiées à mesure que les projets seront achevés.

Mes attentes concernant l'enseignement post-secondaire en Ontario et le travail du Conseil peuvent sembler, pour certains, n'être que de nobles idéaux. Cela ne fait rien; comme le poète l'a écrit : « *Les idéaux sont comme les étoiles. Nous ne les atteignons jamais, mais comme les marins, nous pouvons tracer notre route grâce à elles et atteindre ainsi notre destination en toute sécurité* ».

### L'honorable Frank Iacobucci, C.C., C.R.

Président du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur,



## Exécuter notre stratégie de recherche

En tirant parti des fondations établies au cours de sa première année, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur fait avancer ses activités de base, en menant et en interprétant des recherches fondées sur les faits. Plusieurs projets de recherche innovateurs ont été lancés. Chaque projet est conçu pour contribuer à la stratégie du Conseil, que ce soit comme recherche de base ou comme travail préliminaire, afin d'élaborer des conseils sur les politiques.

### Créer un cadre de recherches

En juillet 2007, le Conseil a publié son premier *Rapport d'étude et programme de recherche*, qui évaluait certains des corpus de recherche actuels sur l'enseignement supérieur en Ontario, cernait les lacunes concernant les renseignements, et établissait des priorités de recherche dans les domaines de l'accessibilité, de la qualité de l'apprentissage, de la reddition de comptes et des transferts entre les établissements.

Lorsqu'il a élaboré le *Rapport d'étude et programme de recherche*, le Conseil savait que divers organismes et individus avaient déjà établi une précieuse expertise dans la recherche pour l'enseignement supérieur. C'est pourquoi le Conseil a décidé d'exécuter ses plans grâce à une approche de recherche inclusive qui rassemblerait les chercheurs et les praticiens du secteur postsecondaire pour des projets majeurs, des documents de travail d'experts, des conférences, des ateliers, des colloques, et d'autres activités.

### Projets de recherche et initiatives multilatérales

En 2007-2008, le Conseil a lancé plus de 20 projets de recherche et s'est engagé dans plusieurs initiatives multilatérales couvrant une variété de questions et de sujets liés à l'enseignement postsecondaire.

Le Conseil prévoit publier les résultats préliminaires de ces activités et participer à de nouveaux projets de recherche dans l'année à venir. Quand on obtiendra les résultats de recherche, des conclusions et des recommandations plus détaillées seront rendues publiques. Un aperçu complet des initiatives de recherche, avec les résultats préliminaires, sera publié dans le *Rapport d'étude et programme de recherche 2008* du Conseil.

Les initiatives de recherche clés de 2007-2008, classées par sujets, comprennent :

#### L'accessibilité

- Une analyse approfondie de la documentation sur l'accessibilité qui cerne des défis uniques concernant les politiques auxquels fait face l'Ontario et suggère des voies pour les recherches futures du Conseil sur l'accessibilité.
- Une comparaison interprovinciale de la participation à l'enseignement postsecondaire utilisant les conclusions de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (2002)

de Statistique Canada qui explore les questions liées à la demande et à la capacité, les taux de persistance et l'aide financière.

- Un examen des types et des montants de l'aide financière offerte aux étudiants des collèges et universités de l'Ontario. Les sources d'information comprennent les bureaux d'aide financière aux étudiants, les services de prêts et bourses, les services des finances des universités et les facultés des études supérieures.
- Une étude, effectuée en partenariat avec trois autres organismes, qui cerne les caractéristiques démographiques, scolaires, financières et autres des jeunes de l'Ontario qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires immédiatement ou peu après avoir quitté l'enseignement secondaire.

## La qualité d'apprentissage

- Un projet de recherche multi-établissements qui met à l'essai diverses approches visant à améliorer l'engagement des étudiants au premier cycle. Une série d'interventions liées aux méthodes d'apprentissage et aux services offerts aux étudiants sera menée dans 11 universités ontariennes pendant l'année scolaire 2008-2009. Les résultats seront évalués à la lumière des conclusions de l'enquête nationale sur la participation étudiante (National Survey of Student Engagement ou NSSE).



- Une enquête sur les projets d'échanges de connaissances pour un apprentissage exemplaire dans d'autres compétences et de projets de dépôt numérique existants en Ontario.

## La reddition de comptes

- Une exploration des besoins et des disponibilités en matière de données pour construire un cadre qualité et de reddition de comptes pour l'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

- Une étude qui détermine et évalue l'utilisation et le rôle actuels des indicateurs de rendement clés universitaires en Ontario et au Canada.

### Les transferts entre les établissements

- Un examen des exemples choisis de programmes coopératifs entre collèges et universités. La recherche analyse les facteurs qui sous-tendent les succès et les échecs de certaines collaborations et explique si certains modèles peuvent être utilisés par d'autres établissements.
- Un rapport de recherche sur « les polytechniques » qui offre une analyse comparative de divers systèmes d'enseignement supérieur et une discussion sur les implications politiques pour l'Ontario.
- Un rapport de recherche qui explore les questions liées aux transferts entre les établissements et aux collaborations entre collèges et universités en Ontario.
- Une révision de la documentation sur la formation d'apprentis au Canada qui souligne les questions récurrentes et les défis de cette formation en Ontario et dans les autres provinces, et suggère également des domaines de recherches supplémentaires.

## Découvrir et partager le savoir

Pour contribuer à l'élaboration de politiques et pratiques exemplaires, le Conseil a adopté une approche inclusive et ouverte pour la recherche et le partage des connaissances.

### Travailler en collaboration

En 2007-2008, le Conseil a participé à plusieurs initiatives conçues pour nouer des relations fortes et efficaces et pour cerner les occasions de tirer parti de l'expertise de recherche établie dans la communauté de l'enseignement supérieur.



Le Conseil a cherché à impliquer la communauté dans le dialogue et la collaboration. En particulier, le président du Conseil a directement rencontré les cadres supérieurs et les membres chevronnés du corps enseignant des 19 universités et des 24 collèges des arts appliqués et de la technologie de l'Ontario. La grande majorité de ces rencontres ont eu lieu sur les campus, ce qui a fourni un aperçu de la mission

unique de chaque établissement. De plus, le personnel du Conseil a rencontré régulièrement les dirigeants des collèges et des universités.

Le Conseil a établi un groupe consultatif de recherches, en septembre 2007, constitué de représentants des universités et collèges, des associations d'étudiants et de professeurs, des syndicats, ainsi que du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Ces réunions fournissent une occasion de mettre les groupes d'intervenants au courant des projets de recherche du Conseil et de recevoir des commentaires.

En guise de soutien à son programme de recherche global, le Conseil a accueilli une série d'ateliers qui a réuni des chercheurs, des responsables de politiques et des administrateurs supérieurs de collèges et d'universités pour débattre de questions pertinentes. Les ateliers étaient remarquables pour leur haut niveau de dialogue constant et pour l'apport généreux des participants. Parmi les sujets traités, se trouvaient :

- L'expérience des universités de l'Ontario concernant l'enquête nationale sur l'engagement des étudiants, et les chances de l'enquête d'appuyer les améliorations de la qualité de l'apprentissage;
- l'état de la collecte de données et des recherches sur l'apprentissage dans les collèges, le partage des pratiques efficaces dans la recherche sur l'apprentissage dans les collèges et les domaines pour l'avenir; et

- l'utilisation des indicateurs de rendement de la planification institutionnelle et des ententes de responsabilités pluriannuelles entre le gouvernement et les universités.

rapide aux renseignements qu'ils cherchent. Le Conseil étudie également des façons d'incorporer un contenu dynamique et généré par l'utilisateur, comme des clips audio et vidéo en continu et des forums de discussion.

## Perspectives internationales

À l'occasion de son premier évènement international, le Conseil a accueilli John Randall, conseiller en assurance de la qualité et ancien sous-secrétaire d'état de la Quality Assurance Agency for Higher Education du Royaume-Uni, à Toronto, en mars 2008, pour une discussion inspirante. Des chercheurs en enseignement supérieur, des responsables des politiques et des représentants des collèges et universités de l'Ontario ont assisté à l'évènement.

## Assurer un dialogue ouvert

Dès le départ, le Conseil a pris la décision de mettre les résultats des recherches à la disponibilité de toute personne intéressée par l'enseignement supérieur. En 2007-2008, le Conseil a élaboré plusieurs approches intégrées et plusieurs outils de communication afin que ses intervenants soient tenus au courant de ses activités de recherche et de ses rapports et publications.

Notamment, le Conseil a entamé une série d'améliorations progressives de son site web ([www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)). L'architecture et la navigation du site sont améliorées pour mieux assurer le mandat du Conseil et pour assurer aux visiteurs un accès facile et

## Renforcer notre infrastructure

Réaliser notre plan de recherche nécessite le soutien d'un organisme solide. Le Conseil a établi des politiques de gouvernance et des modes de fonctionnement judiciaires.

### Politiques de gouvernance et modes de fonctionnement

Il est important d'avoir des politiques de gouvernances et modes de fonctionnement appropriés afin d'assurer que toutes les activités du Conseil cadrent avec son statut d'organisme indépendant du gouvernement de l'Ontario. Pour sa reddition de comptes au public, le Conseil a adopté trois mesures importantes :

- *Contrats* : une procédure des contrats a été mise en place pour soutenir l'approche de recherche coopérative du Conseil. Cette procédure détermine la façon dont les demandes de propositions sont faites, les contrats accordés, et les partenariats de recherches établis avec d'autres organismes established.
- *Conflits d'intérêts* : une politique de conflits d'intérêts a été établie pour favoriser une culture institutionnelle d'intégrité et de reddition de comptes. Reflétant les règles sur les conflits d'intérêts établies dans la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*, la politique du Conseil a été envoyée au Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts de la province de l'Ontario pour approbation et application.

- *Gestion financière* : le *protocole d'entente* entre le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur stipule que les procédures financières du Conseil doivent être conformes aux lois applicables, comprenant la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les directives du Conseil de gestion du gouvernement. Ces politiques comprennent, entre autres : les opérations financières, la reddition de comptes et la préparation des états financiers, les opérations bancaires, l'établissement et la prévision du budget, les frais de voyages et de représentation. Avant d'être approuvées, toutes les politiques ont été révisées par les vérificateurs internes du ministère, l'équipe de gestionnaires supérieurs du Conseil, et son comité de vérification.



### Recruter une équipe talentueuse

N'ayant que quatre employés à temps plein à la fin de l'année 2006-2007, le Conseil a demandé les

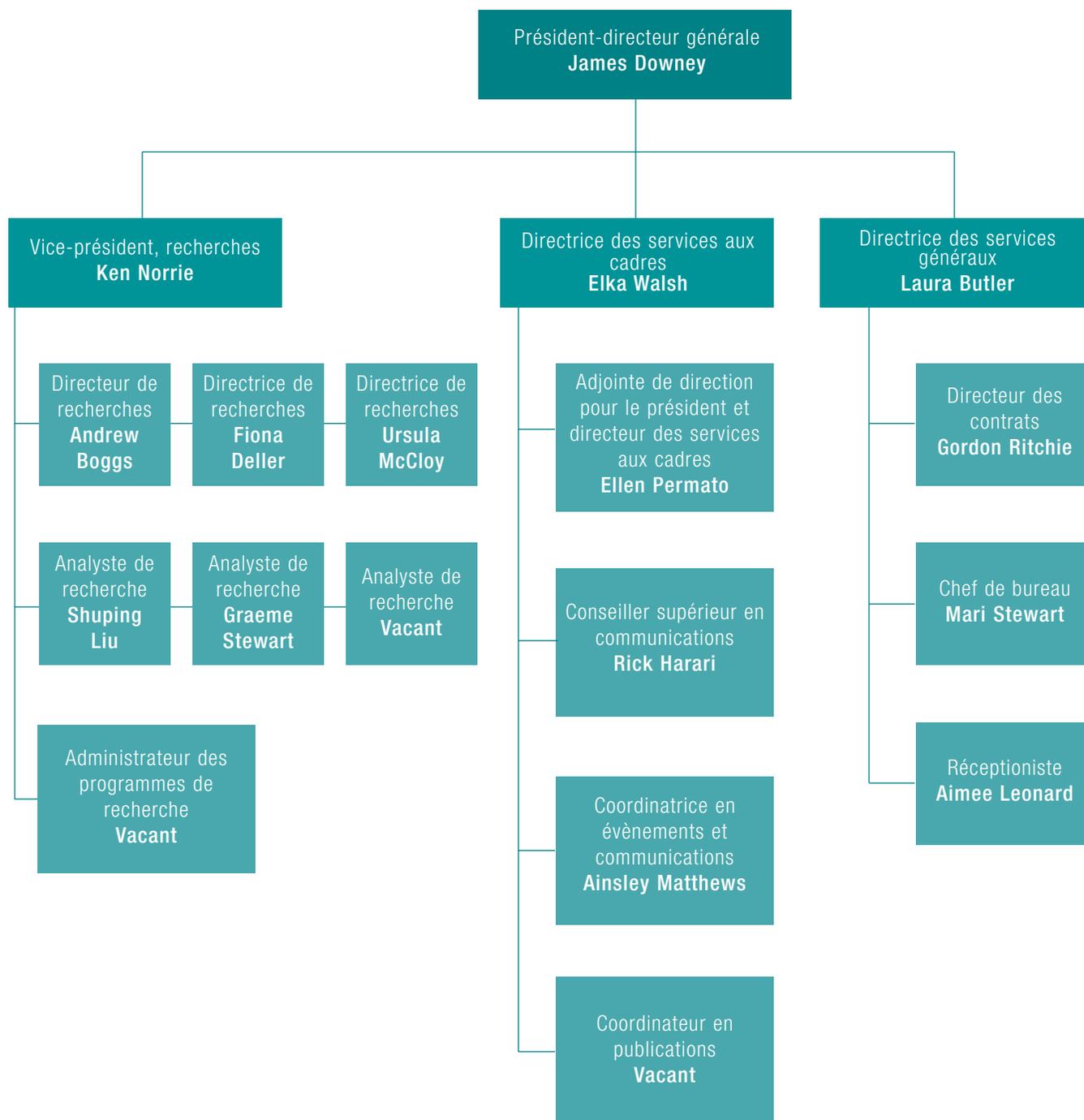
services de conseillers pour soutenir ses opérations quotidiennes. En 2007-2008, le Conseil a recruté dix employés avec les compétences et l'expérience requises.

Entre autres, l'unité de recherches a amélioré ses capacités à l'interne en 2007-2008 grâce à la mise sur pied d'une équipe de haut calibre, comprenant trois directeurs de recherches et deux analystes de recherche. Un poste supplémentaire d'analyste de recherche devrait être pourvu en 2008-2009.

Le groupe des services généraux a renforcé les opérations administratives du Conseil en recrutant un directeur des contrats et un chef de bureau.

En reconnaissance du rôle de la communication dans la diffusion des renseignements concernant les activités et les conclusions du Conseil, la section des services aux cadres a ajouté un conseiller supérieur en communications et une coordinatrice en événements et communications.

# Organigramme



## Aperçu pour 2008-2009

Dans le *Rapport d'étude et programme de recherche de 2008*, qui sera publié à l'automne 2008, le Conseil prévoit élargir la discussion et l'analyse du premier rapport qui a été publié en juillet 2007. Dans le plan de 2008, le corpus des documents de recherche sera réexaminé, les lacunes dans les connaissances seront cernées, et les priorités de recherche du Conseil seront précisées. De plus, le plan comprendra pour la première fois l'évaluation du système de l'enseignement supérieur en Ontario effectuée par le conseil. Présentée dans un cadre de cibles et de mesures du rendement, l'évaluation examinera les divers aspects d'accessibilité, de qualité de l'enseignement, et de reddition de comptes.



Au cours de l'année 2008-2009, le Conseil prévoit publier les résultats de plusieurs projets de recherches à court terme, comprenant des révisions de la

documentation, et des documents de travail d'experts sur des questions comme la collaboration entre collèges et universités, la formation d'apprentis, et les obstacles financiers ou d'autre nature à l'enseignement supérieur. Plusieurs des projets du Conseil sont cependant des engagements sur plusieurs années qui rassemblent des données d'une ou plusieurs années scolaires et dont l'analyse demande du temps.

En plus de ses activités de recherche, le Conseil continuera de se concentrer sur le fait d'impliquer la communauté de l'enseignement supérieur en mettant à profit des ateliers et des événements offerts en 2007-2008. Un de ces premiers événements est un symposium au printemps 2008 sur les recherches sur l'apprentissage, qui rassemblera des experts internationaux de plusieurs disciplines afin de parler des dernières approches et des derniers développements dans ce nouveau domaine d'étude.

## Conseil d'administration

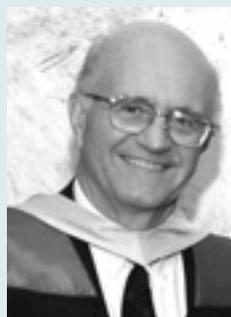
Le conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur amène une grande diversité de perspectives au Conseil. Ses membres viennent des milieux des affaires, de l'enseignement postsecondaire et des services publics et se fondent sur leurs antécédents pour guider et soutenir les initiatives du Conseil.

Le conseil d'administration est chargé d'établir une orientation stratégique pour le Conseil et de s'assurer que ses activités restent conformes à son mandat. Afin s'acquitter de ces responsabilités, le conseil travaille en étroite collaboration avec l'administration pour élaborer et approuver le plan d'activités annuel du Conseil.

Le conseil d'administration du Conseil s'est réuni six fois en 2007 et 2008 : le 25 avril, le 6 juillet, le 11 septembre, le 6 novembre, le 18 décembre 2007 et le 15 mars 2008.

Toutes les nominations au conseil sont faites par le lieutenant gouverneur en conseil.

En juin 2007, le Conseil a accueilli deux nouveaux membres, Mme Catherine Henderson et M. David Marshall.



### **L'honorable Frank Iacobucci, C.R.**

Président du conseil d'administration

Mandat : du 12 mai 2006 au 11 mai 2009

L'honorable **Frank Iacobucci** a eu une brillante carrière dans le secteur privé du droit, dans le monde universitaire, et au sein du gouvernement et de la magistrature. Il a reçu son B.SC.C. et son LL.B. de l'université de la Colombie-Britannique, puis sa LL.M. et son diplôme de droit international de l'université de Cambridge. En 1967, il est entré à la faculté de droit de l'Université de Toronto, où il a enseigné jusqu'en 1985. Il a également été vice-président des affaires internes de l'université de Toronto de 1975 à 1979, doyen de la faculté de droit de 1979 à 1983 et vice-président et vice-recteur principal de 1983 à 1985. En 1985, il a été nommé sous-ministre adjoint de la Justice et procureur général adjoint du Canada. Il a été nommé juge en chef à la Cour fédérale du Canada en 1988 et juge à la Cour suprême du Canada en 1991.

Il a pris sa retraite de la Cour suprême du Canada en juin 2004 et a été président par intérim de l'université de Toronto de septembre 2004 à juin 2005. Le 1er juillet 2005, il est entré au service de Torys LLP comme avocat et a été nommé président du conseil d'administration de la société Torstar. Il est actuellement conseiller de révision pour le Conseil de placement du Régime de pensions du Canada et il est

membre du conseil d'administration de Tim Hortons Inc. De plus, il est président du comité de sélection des bourses Rhodes pour l'Ontario. Il est Compagnon de l'Ordre du Canada.



**Norie Campbell**

**Membre**

**Mandat : du 5 octobre 2006 au 4 octobre 2009**

**Norie Campbell** est première vice-présidente et avocate générale adjointe au service juridique du Groupe Financier Banque TD. De juin 2004 à janvier 2006, elle a été vice-présidente et adjointe spéciale au chef de la direction.

Avant de se joindre au service juridique du Groupe Financier Banque TD en décembre 2000, elle a exercé le droit au sein du groupe du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault. Elle est membre du conseil d'administration de la St. Christopher House Community Endowment.

Elle détient un LL.B. et une LL.M. (services bancaires et financiers) de l'Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 1997.



**Gisèle Chrétien**

**Membre**

**Mandat : du 6 septembre 2006 au 5 septembre 2009**

**Gisèle Chrétien** a été présidente du Collège Boréal de Sudbury de 1998 à 2006. Auparavant, elle était vice-présidente des programmes et du soutien scolaire au Collège Boréal, ainsi que doyenne des services communautaires et de santé et directrice des services de santé.

À l'heure actuelle, elle est présidente du conseil d'administration de l'Hôpital régional de Sudbury et présidente du conseil d'administration de TFO.

Elle est titulaire d'un diplôme en sciences infirmières du Collège Cambrian, d'un B.Sc. en sciences infirmières de l'Université Laurentienne et d'une M.Ed. de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto.



**Navin Dave**

**Membre**

**Mandat : du 20 septembre 2006 au 19 septembre 2009**

**Navin Dave** est associé directeur de l'optimisation des ressources mondiales chez KPMG.

De 1984 à 1988, il a été associé responsable de la

division des conseillers en gestion du bureau de Calgary. En 1994, il est allé travailler à New Delhi, à titre d'associé directeur de KPMG Inde. À son retour au Canada, il a été nommé associé directeur du bureau de Calgary et de l'Ouest du Canada.

Il détient un B.Sc. de l'Université de Londres et une M.Sc. en génie de la production de l'Université de Birmingham. Il est Fellow de l'Institut des comptables agréés et consultant agréé en gestion.



**Catherine Henderson**

**Membre**

**Mandat : du 13 juin 2007 au 12 juin 2008**

Actuellement conseillère en gestion, **Catherine Henderson** a été présidente de l'École d'art et de design de l'Ontario, présidente du Collège Centennial et vice-présidente des études au Collège Sheridan. Au cours de son éminente carrière, elle a également occupé divers postes de professeure dans d'autres établissements d'enseignement de l'Ontario.

Elle est active dans la communauté et est membre du conseil de la Société canadienne de la sclérose en plaques et du conseil du comité consultatif de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Elle détient un Ed.D. de l'Université de Toronto, une M.Ed. de l'Université Brock, un B.A. de l'Université de Toronto et un diplôme du Collège Sheridan.



**David Marshall**

**Membre**

**Mandat : du 13 juin 2007 au 12 juin 2008**

**David Marshall** est président du Collège Mount Royal, poste qu'il occupe depuis 2003. Avant de rejoindre les rangs de Mount Royal, il a fait une longue carrière en enseignement, entre autres en tant que professeur d'enseignement secondaire, professeur et doyen. Plus récemment, il a été président et recteur de l'Université Nipissing et a guidé cet établissement pendant 13 années dans sa transition vers le statut d'université indépendante. Il guide actuellement le Collège Mount Royal dans un processus de transformation similaire.

Ce leader du secteur de l'enseignement postsecondaire a fait des publications sur la gestion de l'enseignement supérieur et de l'enseignement universitaire. Il occupe divers postes de direction dans divers organismes internationaux d'enseignement supérieur.

Il détient un B.Sc. de l'Université Western Ontario, et une M.Ed. et un Ph.D. en administration de l'enseignement de l'Université de l'Alberta.

## Officiers du Conseil



### **Philip Steenkamp**

Membre (sans droit de vote)

Mandat : du 6 septembre 2006  
au 5 septembre 2009

**Philip Steenkamp** a été nommé sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités de

l'Ontario en mars 2006.

Il était auparavant sous-ministre des politiques stratégiques et du développement social au bureau du premier ministre de la Colombie-Britannique. Il a aussi occupé le poste de sous-ministre de l'enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique, au sein duquel il a dirigé l'élaboration d'une vision globale à long terme dont l'objectif était de créer, d'ici 2010, 25 000 nouvelles places pour les étudiants du niveau postsecondaire.

Il détient un B.A. avec spécialisation en histoire et en anglais de l'Université du Natal, située à Durban, en Afrique du Sud, une M.A. et un Ph.D. en histoire africaine de l'Université Queen's, de Kingston.

### **James Downey**

Président-directeur général

### **Kenneth Norrie**

Vice-président, recherche

### **Elka Walsh**

Directrice des services aux cadres

### **Laura Butler**

Directrice des services généraux

# Rapport du vérificateur

**Deloitte.**

Deloitte & Touche s.r.l.  
5140 Yonge Street  
Suite 1700  
Toronto ON M2N 6L7  
Canada

Tél. : 416-601-6150  
Télec. : 416-601-6151  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

Aux membres du conseil d'administration  
du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Nous avons vérifié le bilan du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2008 et les états des activités financières, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte & Touche, s.r.l.*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 18 avril 2008

Membre de  
**Deloitte Touche Tohmatsu**

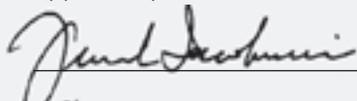
## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

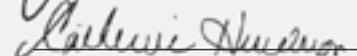
**Bilan**

Au 31 mars 2008

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Trésorerie	<b>672 036</b>	1 088 226
Débiteur (note 8)	<b>192 925</b>	-
Intérêts à recevoir	<b>3 059</b>	5 166
TPS à recevoir	<b>3 797</b>	1 493
	<b>871 817</b>	1 094 885
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>524 455</b>	375 489
Avantages incitatifs relatifs à un bail	<b>157 556</b>	-
Apports en capital reportés (note 5)	<b>627 791</b>	678 270
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 4)	<b>197 394</b>	397 331
	<b>1 507 196</b>	1 451 090
Dette nette	<b>(635 379)</b>	(356 205)
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	<b>627 791</b>	353 218
Charges payées d'avance	<b>7 588</b>	2 987
	<b>635 379</b>	356 205
Surplus cumulé	-	-

Approuvé par le conseil d'administration

 Administrateur

 Administrateur

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## État des activités financières

Au 31 mars 2008

Pour l'exercice allant  
du 6 décembre 2006

31 mars 2008 au 31 mars 2007

	Chiffres du budget (Note 9)	Montants réels	Montants réels
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Financement provincial	5 000 000	2 820 976	724 399
Amortissement des apports en capital reportés	-	132 109	
Intérêts créditeurs	-	34 057	5 166
	<b>5 000 000</b>	<b>2 987 142</b>	729 565
<b>Charges (note 3)</b>			
Gouvernance	764 800	851 968	191 266
Recherche	3 559 200	959 444	25 581
Administration	676 000	1 175 730	512 718
	<b>5 000 000</b>	<b>2 987 142</b>	729 565
<b>Surplus de l'exercice et surplus cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

**État la variation de la dette nette**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

	<b>31 mars 2008</b>	Pour l'exercice allant du 6 décembre 2006 au 31 mars 2007
	\$	\$
<b>Dette nette au début</b>	<b>356 205</b>	-
Surplus de l'exercice	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>406 682</b>	353 218
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(132 109)</b>	-
Autres ajustements – charges payées d'avance	<b>4 601</b>	2 987
<b>Dette nette à la fin</b>	<b>635 379</b>	356 205

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### État de flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

	31 mars 2008	Pour l'exercice allant du 6 décembre 2006 au 31 mars 2007
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Surplus de l'exercice	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports en capital reportés	(132 109)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	132 109	-
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(35 369)	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	2 107	(5 166)
TPS à recevoir	(2 304)	(1 493)
Charges payées d'avance	(4 601)	(2 987)
Créditeurs et charges à payer	148 966	375 489
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités	(199 937)	397 331
	<b>(91 138)</b>	763 174
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(406 682)	(353 218)
<b>Activités de financement</b>		
Apports reportés liés aux immobilisations	81 630	678 270
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(416 190)	1 088 226
Solde de trésorerie au début	1 088 226	-
<b>Solde de trésorerie à la fin</b>	<b>672 036</b>	1 088 226

# Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

## Notes complémentaires

31 mars 2008

---

### 1. L'organisme

#### *Création et statut*

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») a été établi en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* (la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne lié au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « MFCU ») et il est considéré comme un organisme des Services opérationnels.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est une personne morale sans capital-actions et il n'est pas assujéti à la *Loi sur les personnes morales* ni à la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales*. Le Conseil est assujéti au paragraphe 134(1), à l'article 132 et à l'article 136 de la *Loi sur les sociétés par actions*. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et n'exerce ses pouvoirs qu'à ce titre. Les limites de la capacité du Conseil à entreprendre certaines activités sont présentées à la fois dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU daté du 6 décembre 2006.

#### *Activités du Conseil*

L'objectif du Conseil consiste à aider le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur de l'éducation postsecondaire, notamment la qualité de l'éducation fournie dans le secteur, l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Les membres du Conseil ont été nommés en 2006 et en 2007, ont tenu leur première réunion en octobre 2006 et ont commencé à exercer leurs activités en date du 6 décembre 2006. Le Conseil a reçu son premier transfert de fonds du gouvernement provincial en décembre 2006.

### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur constituent des déclarations de la direction et sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont les suivantes :

#### *Règles comptables*

##### Comptabilité d'exercice

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. En vertu de la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés dans la période au cours de laquelle les opérations dont ils découlent sont réalisées ou les faits dont ils découlent se produisent; les charges sont constatées lorsque les biens et services sont acquis et qu'une responsabilité légale est engagée ou que des transferts sont exigibles.

##### Paiements de transfert gouvernementaux

Le Conseil est financé uniquement par la province d'Ontario conformément aux ententes relatives au budget établies par le MFCU. Les présents états financiers reflètent les ententes de financement conclues qui ont été approuvées par le MFCU.

Les paiements de transfert reçus du MFCU sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le paiement est

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### Notes complémentaires

31 mars 2008

autorisé et les événements donnant lieu au transfert se produisent, les critères de rendement sont remplis et des estimations raisonnables du montant peuvent être faites.

#### Apports reportés

Certains montants, y compris les paiements de transfert du MFCU, sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et peuvent être affectés uniquement à l'exécution de certains programmes ou de travaux précis. Le financement n'est constaté à titre de produits que dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont fournis.

Tout montant reçu qui est affecté au financement de charges comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles est présenté dans les apports en capital reportés et est constaté sur la durée de vie utile de l'actif, laquelle tient compte de la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis dans les produits conformément à la politique d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée connexe.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Le coût de l'apport en immobilisations corporelles est comptabilisé à la juste valeur estimative à la date de l'apport. Lorsque la juste valeur ne peut être estimée, l'immobilisation corporelle est constatée à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui augmentent ou prolongent de manière importante la durée de vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées. Les frais liés aux logiciels sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	De 3 à 5 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

#### *Utilisation d'estimations*

Lors de la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces montants.

### 3. Répartition des charges

	Gouvernance	Recherche	Administration	Total
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	590 543	456 014	363 581	1 410 138
Contrats de recherche	-	404 085	-	404 085
Contrats de consultation	75 209	37 355	195 009	307 573
Autres charges d'exploitation	186 216	61 990	617 140	865 346
	851 968	959 444	1 175 730	2 987 142

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### Notes complémentaires

31 mars 2008

#### 4. Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités

L'excédent du financement reçu sur les dépenses pourrait être remboursable et il est comptabilisé à titre de montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

#### 5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions et d'autres apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital est comptabilisé dans les produits dans l'état des activités financières.

Au cours de l'exercice, le Conseil a utilisé 112 725 \$ du financement versé par le MFCU pour l'exercice 2007-2008 pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds du MFCU utilisés pour acquérir ces immobilisations ont été inclus dans les apports en capital reportés et seront amortis dans les produits de la même façon que les immobilisations acquises. Un montant de 31 095 \$, qui faisait partie des apports en capital non engagés au 31 mars 2007 relativement aux améliorations locatives, n'a pas été utilisé, et ce montant est désormais reclassé comme montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	678 270	-
Apports reçus – montant net	81 630	678 270
Moins les montants amortis dans les produits	132 109	-
Solde à la fin	<b>627 791</b>	678 270

Le solde des apports de capital non amortis relatif aux immobilisations se présente comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Apports de capital non amortis engagés pour acquérir des immobilisations	627 791	353 218
Améliorations locatives en cours	-	325 052
Mobilier et équipement	<b>627 791</b>	678 270

Les apports en capital reportés d'un montant de 627 791 \$ correspondent principalement au financement reçu au titre des améliorations locatives qui ont été finalisées au cours de l'exercice.

#### 6. Immobilisations corporelles

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	46 675	13 686	32 989	7 270
Améliorations locatives en cours	702 610	117 454	585 156	345 948
Mobilier et équipement	10 615	969	9 646	-
	<b>759 900</b>	<b>132 109</b>	<b>627 791</b>	<b>353 218</b>

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

### Notes complémentaires

31 mars 2008

#### 7. Conventions de prestations de retraite

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario (la « CRRO »), lequel constitue un régime interentreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que recevront les salariés en fonction des années de service et des taux de salaire.

Pour l'exercice 2007-2008, les taux de cotisation sont demeurés stables, s'établissant à 8 % du revenu de base annuel, plus 6,2 % du maximum des gains ouvrant droit à pension et, le cas échéant, 8 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains ouvrant droit à pension. Les cotisations, d'un montant de 41 099 \$, y compris un montant de 3 410 \$ pour un employé détaché, ont été effectuées à l'égard du revenu des salariés au cours de l'exercice 2007-2008, et elles sont présentées à titre de charges dans l'état des activités financières.

#### 8. Obligations locatives et autres engagements

Le Conseil a signé un bail visant des bureaux à louer d'une superficie de 7 670 pieds carrés situés au 24<sup>e</sup> étage du 1 Yonge Street, à Toronto. Le bail, d'une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2007, a été négocié par la Société immobilière de l'Ontario. La superficie louable est passée à 7 717 pieds carrés en raison d'améliorations apportées par le locateur en vue de respecter les exigences imposées par le Conseil dans le bail. Le loyer est payable mensuellement.

Les dispositions du bail du Conseil prévoient le versement en espèces de 25 \$ par pied carré louable, à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail, à recevoir au moment de la conclusion du projet d'amélioration locative. Un montant de 192 925 \$ a été présenté à titre de débiteur, et une tranche de ce montant a été amortie afin de réduire les charges locatives pour l'exercice. L'amortissement se poursuivra sur la durée du bail.

En plus de ce qui est mentionné ci-dessus, le Conseil a des obligations en vertu de divers contrats de location de matériel de bureau.

Les engagements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	Locaux \$	Matériel de bureau \$
2009	243 887	9 072
2010	243 887	9 072
2011	243 887	9 072
2012	30 485	9 072
2013	-	4 368
	762 146	40 656

#### 9. Chiffres du budget

Un budget total de 5 000 000 \$ a été approuvé par le MFCU pour l'exercice 2007-2008. La trésorerie réelle remise au Conseil a été moins élevée que le montant prévu au budget, en raison du niveau d'activité au cours du premier exercice complet d'exploitation.



**Renseignements supplémentaires :**

1 rue Yonge, Bureau 2402, Toronto, ON M5E 1E5 Canada

Téléphone : 416 212-3893 • Télécopieur : 416 212-3899

Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca) • [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)